

## DÉDUCTION POUR ÉPUISEMENT MINIER

L'industrie minière du Canada a beaucoup souffert de la récession mondiale. Les mesures fiscales que j'ai déjà annoncées lui apporteront une aide appréciable. Je propose ce soir une autre mesure qui accroîtra les encouragements aux investisseurs dans les entreprises minières. La déduction pour épuisement de 33 1/3 pour cent des frais d'exploration minière pourra être imputée par les investisseurs à leur revenu ne provenant pas des ressources. Ce changement devrait attirer les capitaux dont le secteur a besoin et bénéficier plus particulièrement aux petites sociétés minières.

## PETITES ENTREPRISES

J'ai tenu particulièrement compte dans la préparation de ce budget des difficultés financières que les petites entreprises canadiennes doivent surmonter pour contribuer à la relance. Les petites entreprises sont l'un des éléments les plus dynamiques et les plus innovateurs du secteur privé. La plupart d'entre elles ont réussi à traverser la récession d'une manière qui témoigne de l'abnégation et de l'esprit d'entreprise des Canadiens.

Les petites entreprises ont largement bénéficié des programmes fédéraux pendant cette période. Elles profiteront de toutes les mesures de ce budget. Je tiens cependant à ce qu'elles se rétablissent le plus tôt possible. C'est pourquoi j'ai fixé le crédit d'impôt spécial remboursable pour la relance des investissements à 40 p. 100 dans leur cas, le double du taux offert aux autres entreprises. C'est aussi pourquoi la nouvelle période de report des pertes de trois ans en arrière leur sera immédiatement applicable.

Pour accroître encore son aide aux petites entreprises canadiennes pendant la reprise, le gouvernement apportera des changements importants au mandat de la Banque fédérale de développement. Ces changements permettront à cette dernière d'être plus dynamique et plus efficace lorsqu'il faudra conseiller les petites entreprises sur leurs besoins financiers globaux et les aider à y répondre. Mon collègue, le ministre d'État à la Petite entreprise et au Tourisme (M. Rompkey), donnera plus de détails sur le rôle élargi de la Banque d'ici quelques jours.

Les associations de petites entreprises et d'autres intervenants m'ont pressé de simplifier le régime fiscal afin de réduire la paperasserie et les coûts d'observation imposés aux contribuables. Je me suis souvenu de ces recommandations tout au long de la préparation de mon budget et j'ai évité autant que possible les modifications complexes. Je me suis efforcé de rendre les encouragements fiscaux existants plus efficaces au lieu d'en instituer de nouveaux. L'avant-projet de loi relatif au Régime de placements en titres indexés est plutôt technique, mais on m'a assuré que les institutions financières pourraient l'administrer efficacement pour les investisseurs.

La simplification du régime fiscal ne peut être abordée de manière simpliste si nous voulons tenir compte de manière efficace et équitable de la diversité des situations des entreprises canadiennes. La coopération du secteur privé est indispensable à cette fin. Je suis donc heureux que l'Association canadienne d'études fiscales ait accepté ma suggestion de tenir cet

*Le budget—M. Lalonde*

été un symposium national à ce sujet. Je tiens à assurer l'Association que mon ministère participera à ce symposium et aux activités qui en découleront.

• (2050)

## AGRICULTURE

Les agriculteurs canadiens bénéficieront des Projets spéciaux de relance ainsi que des mesures fiscales que je propose pour faciliter les investissements et renforcer la situation financière du secteur privé. Ils seront particulièrement intéressés par la disposition spéciale permettant de reporter les pertes agricoles sur dix ans, plutôt que pendant sept ans, comme il est prévu pour les autres pertes d'entreprise, sans compter le report de trois ans en arrière qui leur est également offert.

Pour tenir compte des difficultés financières exceptionnelles que connaissent de nombreux agriculteurs, le gouvernement étend également ce soir le programme d'aide financière spéciale aux agriculteurs administré par la Société du crédit agricole. Des fonds supplémentaires de 100 millions seront prévus cette année pour ces prêts spéciaux de la Société aux agriculteurs qui sont en détresse financière, ce qui portera à 150 millions le total disponible en 1983-84. Les agriculteurs admissibles auront droit à une réduction d'intérêt de 4 p. 100 pendant les deux premières années. J'espère que ces prêts permettront comme par le passé aux bénéficiaires de rester dans l'agriculture et de devenir des participants commercialement viables à l'économie agricole du Canada.

Je m'en voudrais de ne pas rappeler ici l'importance cruciale pour la relance nationale de l'initiative du gouvernement en faveur des transports dans l'Ouest. Ce programme, proposé par mon collègue, le ministre des Transports, (M. Pepin), comporte des dépenses fédérales de 3.7 milliards au cours des quatre prochaines années. Je souligne que, même si nombre des Projets spéciaux de relance contribueront au développement de l'agriculture et des transports, ils ne comprennent aucun des investissements liés à cette initiative. Ces deux grands programmes nationaux ont été conçus pour se renforcer mutuellement.

## LOGEMENT

Le secteur du logement a fait de grands pas vers la reprise au cours des derniers mois. Acheteurs et constructeurs de maisons n'ont pas tardé à bénéficier de la baisse régulière des taux d'intérêt. Les taux hypothécaires sont actuellement de 11 à 13 pour cent, contre de 19 à 20 pour cent il y a un an. Cette chute des taux a rendu les maisons beaucoup plus abordables. La réapparition d'hypothèques de cinq ans a diminué les incertitudes pour les acheteurs en puissance comme pour les propriétaires. Les mises en chantier d'habitations, qui étaient tombées à un bas niveau de 96,000 au troisième trimestre de 1982, se sont nettement redressées au quatrième trimestre et ont atteint le chiffre de 177,000 en mars. Cette vigueur devrait se maintenir en 1983, grâce à la baisse des taux hypothécaires, à la progression des revenus personnels et à l'aide supplémentaire que j'annonce ce soir.